



Indian and
Northern Affairs

Affaires indiennes
et du Nord

North of 60

The Inuit



E100.A3
I54
1978
c.1

SEP 5 1989
INDIAN AFFAIRS
AFFAIRS

LIBRARY
DEPT. OF INDIAN AFFAIRS
AND NORTHERN DEVELOPMENT
MAR 6 1981
MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN
BIBLIOTHÈQUE

©Published under authority of the
Hon. J. Hugh Faulkner
Minister of Indian and Northern Affairs,
Ottawa, 1978
QS-8159-000-BB-A2
Catalogue No. 32-42/1978
ISBN 0-662-50043-1

 Indian and Northern Affairs Canada Affaires indiennes et du Nord Canada

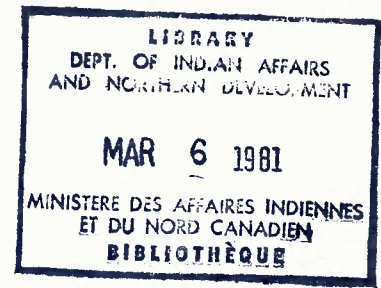
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

 Indian and Northern Affairs Canada Affaires indiennes et du Nord Canada

LIBRARY - BIBLIOTHÈQUE

E100.A3 I54 1978 c.1
The Inuit

THE INUIT
An Introduction to the Eskimos of Canada



INTRODUCTION

There are about 100,000 Inuit in the world, living throughout the northern circumpolar regions. They inhabit northern Alaska, the eastern tip of the USSR, Greenland and, of course, northern Canada. (The Eskimos are increasingly referred to as Inuit, the plural form of the word Inuk, meaning person; while the Eskimo language is known as Inuktitut.)

Canada's Inuit number around 23,000. They live in small communities in the Mackenzie Delta and on the mainland coast of the Northwest Territories, the Arctic islands, the shores of Hudson and Ungava Bays, and in Labrador. The communities are situated for the most part on bays, river mouths, inlets or fiords, reflecting a past life that was largely tied to marine harvesting - fishing, gathering and the hunt. The settlements are situated within three jurisdictions: the Northwest Territories, Quebec and Newfoundland.

The Inuit live in a rapidly changing world. Continued contact with Europeans was not established until the 19th century throughout most of the North. Only fifty years ago southern Canada was establishing its first permanent posts in many northern communities. At that time Inuit were still living in a manner that had been maintained for generations. Shelter was a tent in the summer and a snowhouse in the winter. Life depended on hunting skills. Starvation was never far away.

Today, while the hunter's life and the special relationship it implies with the land remains central to Inuit identity and self-perception, traditional hunting pursuits are not as important economi-

cally as they were in the past. The southern world has invaded northern communities with all its comforts and complications: electricity, oil-fired furnaces and stoves, snowmobiles and trucks, schools, hospitals, films and television have all combined to change northern living. As the social environment changes, so do the people. The problems of southern society move north, often to be amplified in the conducive atmosphere of rapid social change.

THE ORIGINS

The question of Inuit origins has been a subject of considerable speculation among archaeologists for many years. The piecing together of all archaeological evidence points to a beginning somewhere in Northeast Asia near the Bering Sea - probably between 15,000 and 10,000 B.C.

A succession of ancient arctic cultures extending from eastern Siberia across Alaska and northern Canada to Greenland has been identified and described by students of Eskimo prehistory. While there is not always concensus on the dating of these cultures and their inter-relationships there is agreement, at least for Canada, that a number of distinct arctic cultural phases can be identified. The best known of these are the Dorset and Thule cultures.

The Dorset period lasted in the Canadian Central Arctic from about 700 B.C. to about 1300 A.D. The Dorset people followed an economy largely based on walrus and seal - for which they had developed highly specialized hunting techniques.

The Thule culture, which overtook and perhaps assimilated the Dorset people, had in Canada a relatively short duration from about 1200 A.D. to the time of first European contacts. The culture was characterized materially by the use of kayaks, umiaks (skin-covered

"women's boats"), sleds and sled-dogs, whips, harpoons, spears, lances, fishing gear and bows and arrows. These implements and others - soapstone lamps, bone or ivory snowknives, goggles and sewing implements, for example - were still used extensively throughout the first half of the 20th century.

Life was hard in a brutal climate and centered around the hunt as the key to survival. When the game disappeared the people starved, or froze to death as oil for the lamp (usually the only source of heat) ran out. The hunt was all-important: the sea provided whales, walrus and seal, while the land supplied caribou and musk oxen. Hunting skills were passed down from father to son.

EARLY CONTACT

Although European explorers had met Eskimos during the 16th century along the Labrador coast and had entered Hudson Bay as early as 1610, no real challenge to the traditional Inuit way of life occurred until the mid-18th century when the first tentative posts for trading were established along the tree-line. The Moravian Brethren founded their first mission at Nain, Labrador by 1770 and had success in conversions to Christianity.

Further north the rich bounty in whale oil and baleen was being harvested from the seas around the Eastern Arctic islands. In 1821 the first British whaling ships ventured north into Davis and Baffin Bays and by the middle of the century whalers were to be found in all the navigable northern waters. Trading for game and furs between the whalers and the native people was common and from that time the Inuit became more and more dependant on metal, firearms and cloth. After the first cautious approaches, contact between Inuit and whalers became widespread as Inuit worked on board ship during whaling operations and

helped to operate shore stations. In the Western Arctic, American whalers entered the Beaufort Sea through the Bering Strait in the 1870's and came into contact with the western Inuit. Northern waters would be vigorously exploited for whales until the turn of the century.

TRADING

The early years of the 20th century saw a drastic decline in the whaling industry as the resource was depleted and whaling ships ceased their penetration into arctic waters.

Meanwhile the value of fox fur had increased to a level that made the establishment of arctic trading posts a commercially viable proposition. Isolated posts had been set up along the tree-line, at Fort Chimo in Ungava, at Little Whale River on Hudson Bay, and along the Mackenzie, as far back as 1830 in order to trade with Indians and initiate trade with the Inuit. But it was not until 1906 that the first post was established by the Hudson's Bay Company at Wolstenhome, on the south side of Hudson Strait, in what was exclusively Inuit territory. During the next thirty years trading posts were established from Baffin Island westward and the Mackenzie Delta eastward, until most Inuit were within travelling range of a post.

With the spreading network of trading posts, the traditional nomadic, subsistence hunting life was to undergo a further, drastic change. The posts became a focal point for economic life, and trapping vied with hunting as the emphasis shifted from food to furs. The Inuit were outfitted with traps by the fur traders and bartered furs for food staples (flour, lard, tea and sugar), tobacco, cloth and other goods. For the great majority of Inuit, life passed in summer and winter camp

close to productive hunting, fishing and trapping areas, with an occasional visit to the trading post.

With the depression of the 1930's and declining fur prices came a decline in the fur trade. The Hudson's Bay Company closed some of its smaller, marginally profitable posts. In the 1930's the Northern Trading Company, the Canalska Company, and the Revillion Frères all went out of business, selling their assets to the Hudson's Bay Company, and leaving that firm as the sole company trading in most of the North.

THE MISSIONARIES

The period of trade expansion in the North also saw the establishment of the Christian Church in Inuit territory. By the 1930's Roman Catholic and Anglican missions had spread throughout the Arctic to serve the Inuit, many of whom had already been converted to Christianity by travelling missionaries.

The Anglican Church introduced the Inuit to syllabic writing, based on a system previously developed by a Methodist missionary working among the Cree Indians. This method of writing, in which each character represents a syllable in the language, afforded the Inuit ready literacy and is used today throughout the eastern arctic. Inuktitut writing in conventional roman letters is used to some extent in the Western Arctic but particularly in Labrador where it was established many years ago by the Moravian missionaries.

The early churches left a legacy of schooling for Inuit. Before government assumed its responsibility for Inuit the church had established schools in many communities, teaching English and other subjects, and paving the way for the establishment of federal government schools. The churches also initiated modern health care for Inuit with the establishment of hospitals in the North.

THE CANADIAN GOVERNMENT

The Canadian government's first representatives in the North were the RCMP who watched over Inuit-whaler relations, collected customs duty from the whaling ships, took census and distributed relief in times of hardship. Their opportunities to administer the law were few, usually limited to the occasional cases of homicide or severe social disruption.

Apart from scattered police posts, there was no permanent administrative presence in most of the Arctic until the early 1950's when, in response to a variety of factors (including the construction of the Distant Early Warning radar system - the DEW Line, the need to affirm Canadian sovereignty in the North, the collapse of fur prices and an increased public concern with the situation of neglected peoples) the Canadian government announced a policy of incorporating the Eskimos into the mainstream of Canadian life and providing them with the benefits already being received by other Canadians.

To accomplish this change, the Department of Northern Affairs and Natural Resources was created in 1953 to take over many of the functions previously carried out by other government organizations. The following year the first of a group of administrators, called Northern Service Officers, were sent in to isolated arctic posts to relieve the RCMP of some of their social duties, support school teachers where the first federal schools had already been established, foster the development of local government, promote economic development projects and in every way provide assistance for the growing population of the settlement. The rapid development of permanent communities was the direct result of this new government policy, families preferring to remain close to their children (now receiving compulsory education)

and within reach of government services (social assistance, economic aid, health care, etc.) that did much to alleviate the dire hardship of earlier times and their dependence on the vagaries of the fur trade.

To house these growing numbers in the new communities, and to replace the increasing conglomeration of rough shacks being improvised by the local people from scrap lumber to replace their earlier tents and snow houses, the federal government established a housing program in the late 1950's beginning with one-room 512 houses (of 512 square feet), replacing them as conditions changed with improved one-room prefabs and continuing with the modern three- and four-bedroom units of the 1970's.

TERRITORIAL GOVERNMENT

Successive reductions in the size of the Northwest Territories occurred in 1905, with the creation of the provinces of Saskatchewan and Alberta, and in 1912 when boundaries of Manitoba, Ontario and Quebec were extended northward to their present limits. Amendments to the Northwest Territories Act in 1905 provided for a Commissioner and Council to be appointed by the federal government. From 1918 to 1963, the Commissioner was also Deputy Minister of the Department of the Interior and its successor departments. Since 1963, the position of Commissioner has been a full time one, continuing to report to the Minister of Indian and Northern Affairs.

In 1967, the seat of the Northwest Territories Government was moved from Ottawa to Yellowknife. An expanded territorial government service took over administration of provincial type services from various federal departments. The territorial Council was then partially appointed and partially elected. In 1974 Council became a fully elected

body with an increase in membership to 15 representatives. In the 1974 elections there was a native majority of nine members for the first time, with six being Inuit.

As of January, 1978, three elected members (one is an Inuk) had been nominated by Council and appointed to the Executive Committee by the Commissioner. With this participation of elected members in the Executive Committee, elected members took responsibility for administration of one or more departments of the territorial government, and advice to the Commissioner in his overall function as chief executive officer, the legislative program to be presented to territorial Council, and his presentation and defence of the program in debates before Council.

ARCTIC QUEBEC

In the Inuit areas of Arctic Quebec the provincial government first established a presence in the early 1960's with the construction of schools and administrative offices. Since then jurisdiction for Inuit education and administration has been divided, with services being supplied by both the federal and provincial governments. An elected regional government for the Quebec Inuit is to be established as a result of the James Bay and Northern Quebec land claims agreement.

In Labrador the Newfoundland provincial government under a cost sharing agreement with the federal government retains primary responsibility for the administration of government programs for Inuit.

LOCAL GOVERNMENT

Initial attempts by the federal government to establish Inuit settlement councils in the 1950's faced problems due to the Inuit's

unfamiliarity with the concepts of representative political power and structured democratic organization. The changing social structure of the new centralized settlements tended to obscure the traditional basis of leadership within the Inuit community and for many years Inuit were in the situation of having many of their political decisions, at the municipal and regional levels, made by others.

This situation has changed. Progress towards effective local government has been especially rapid over the last few years. Local councils are taking over more responsibilities and functions. Hamlets, villages and towns have been formed under Territorial legislation giving to local government powers similar in scope to those in the provinces. Settlements that have not yet formalized their municipal status administer NWT government funds so as to provide utilities and services. In Arctic Quebec, local government is well developed in the form of community corporations and native regional government will soon be a fact as a result of the James Bay land claims agreement.

THE NATIVE ASSOCIATIONS

The formation and growth of native organizations has been a direct result of the increasing desire by Inuit to conduct and govern their own affairs. Inuit Tapirisat (The Eskimo Brotherhood) is a national organisation that seeks to encourage these objectives and foster growth and development in Inuit culture. Regional associations speak for their own area and include: the Committee for Original People's Entitlement (COPE) in the Western Arctic; the Northern Quebec Inuit Association (NQIA); the Labrador Inuit Association (LIA); the Baffin Region Inuit Association (BRIA); the Keewatin Inuit Association; and the Kitikmeot Inuit Association in the Central Arctic.

These associations speak for Inuit interests in discussions and negotiations with industry, and with provincial, territorial and federal governments. They and their special agencies are increasingly concerned with land claims negotiations and the preservation of the Inuit lifestyle in the face of resource development.

The associations are also involved in diverse projects which seek to maintain and preserve Inuit culture and promote social improvements for Inuit. These projects have included formation of the Inuit Cultural Institute, the establishment of legal service centres, the development of a comprehensive Inuit communications system through community radio, and the establishment of boards and commissions in education, language, law and game management.

The federal government has supported all these endeavours and has provided financial assistance in the form of grants, contributions and interest-free loans from both the Department of Indian and Northern Affairs and the Secretary of State.

LAND CLAIMS

The Inuit associations are increasingly preoccupied with land claims. Unlike Canada's other aboriginal people the Inuit had never (until recently in Quebec) signed an agreement with government to give up ownership of land they consider theirs. Land claims are based on the concept that the Inuit hold aboriginal rights to the lands they have held for thousands of years and that they have reinforced those rights by current land use and occupancy. Inuit believe that development of their lands should not take place without their being consulted and that they should be compensated by payment, in royalties or other monies. In 1973, the federal government agreed to negotiate native land claims in the North.

The first Canadian land claims agreement, and a major precedent, was the James Bay and Northern Quebec Agreement, which was signed on November 11, 1975 and proclaimed by the federal and Quebec provincial governments two years later. The Inuit (together with the Cree) people of Quebec relinquished any further claim to the lands constituting the major part of James Bay and Northern Quebec in return for certain benefits. These included exclusive hunting and fishing rights over much of Northern Quebec, outright ownership of over 3,000 square miles of land, political rights including a regional government, education and language rights in Inuktitut (the Inuit language), and a cash and royalties settlement amounting (for the Inuit) to some 90 million dollars.

Inuit Tapirisat, through its Inuit Land Claims Commission, developed in 1977 a statement of principles to act as a basis for the negotiation of a land claims agreement with the federal government. The statement was a comprehensive social/political/economic development proposal which asks for the division of the NWT into two separate political jurisdictions. Inuit Nunanga (land of the Inuit) would have a large Inuit majority and the Inuit would retain a large measure of control. Land ownership and royalties from resource development were other components of the proposal. The statement is supported by a Land Use and Occupancy study which, by tracing the routes that individuals followed in the course of their hunting and trapping, demonstrated intensive traditional and contemporary Inuit use of the land.

In early 1977 the Committee for Original People's Entitlement submitted its own proposal for a land claims agreement covering the Western NWT, expressing the view that rapid resource development activities in the Mackenzie Delta area required negotiations to move at a quicker pace

than in the rest of the NWT. Throughout 1977 the Labrador Inuit Association, representing 2,200 Inuit and settlers, was preparing an independent land claims proposal.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The Canadian Inuit have moved, in thirty years, from a hunting and trapping economy into a multi-faceted, multi-million dollar economy that is developing in several areas, including art and crafts, tourism and renewable resource development.

The co-operative movement is an important development in the modern northern economy. Until the early 1960's almost all Inuit art was bought and marketed by the Hudson's Bay Company or the Department of Northern Affairs. Co-operatives were formed beginning in 1959 to obtain for their members a greater return from art production, and also to take advantage of other opportunities in char fishing, fur garment and handicraft production, and the development of tourism, sports hunting and fishing. In 1967 co-operatives in Northern Quebec formed a federation of co-operatives within that province. The NWT co-operatives have their own federation and also have a controlling interest in Canadian Arctic Producers Limited, an Ottawa based art marketing agency.

Today the co-operatives are the largest single employer of native labour in the Arctic with an annual volume of business in excess of \$20,000,000. They are involved in the provision of municipal services, construction, commercial fishing, retail stores, and the production of crafts, graphic art and sculpture. Tourism is an increasingly viable proposition in the North. The availability of reliable transportation, including STOL (short take-off and landing) aircraft and jet services, has resulted in a growing number of people flying north to hunt and fish.

Inuit co-operatively owned and operated tourist camps are, along with some in private hands, in operation at many locations in the north to service this increasing demand.

Non-renewable resource development, while a controversial issue in the North, is a provider of employment for Inuit in several areas. Dome Exploration in the Beaufort Sea and Nanisivik Mines at Arctic Bay both employ Inuit. Proposed pipeline systems could also be large native employers.

Other large employers of Inuit are the federal, territorial and municipal agencies responsible for education, social welfare, hospitals and utilities. Inuit work in a variety of positions including social workers, teachers and nurses aides in ever increasing numbers.

SOCIAL DEVELOPMENT

The development of northern society is perhaps the most controversial and difficult subject area to come to grips with and the hardest to deal with in brief form. The problems that develop in this rapidly evolving society are complex and have no easy answers. More and more it is the Inuit themselves who must analyse the problems and suggest solutions that will build a society compatible with their aims and aspirations.

The general health of the Inuit has improved remarkably in recent years and life expectancy is far greater than it was only a decade ago. The Inuit, susceptible to diseases for which they had no tolerance, contracted influenza, tuberculosis and measles which raged through groups and sometimes wiped out entire communities. In recent years these diseases have been contained. Medical help is now available

throughout the North, in nursing stations in the communities and hospitals situated at strategic points. Special evacuation by charter aircraft serves as an air ambulance system for isolated communities.

Social welfare is administered by the Territorial Government and the provincial governments. Benefits available to Inuit are similar to those in the South, including old age pensions, family allowances, unemployment insurance and social assistance.

New problems arising in recent years are those associated with social disruption brought about by massive social change. Alcoholism is a serious problem, especially in the larger centres, and is being fought on several fronts including liquor sales restrictions, quotas and outright prohibition in some communities. These restrictions are decided upon by the communities themselves, usually by referendum.

Crime in some communities is often associated with alcohol abuse. The adaptation of the law to the special situation in the North is a long-standing government and judicial policy. Court is held in an official language and Inuktitut where Inuit are involved. Reforms in the correctional system are now being implemented to allow sentences to be served in the home community.

EDUCATION

Education has made large strides in the last decade and is undergoing continual re-assessment in terms of its special application to northern needs and Inuit culture. In 1950, out of an Inuit population of 9000 in the NWT, only 120 Inuit children went to school full-time. Education is now compulsory for all school-age children. As adolescents finish primary school it is often necessary for them to leave their home

communities to receive high school, community college or university education in larger centres in the North and elsewhere in southern Canada.

Before 1970 all Inuit education was undertaken in one language - English. This situation is gradually changing and the NWT and Quebec have introduced Inuktitut instruction during the first three grades. Textbooks in Inuktitut and English written especially for the North are supplementing transplanted southern textbooks.

Adult education is being provided in many northern centres in order to upgrade adult academic skills and to qualify Inuit for employment. Vocational training is also provided and an on-the-job training program successfully places Inuit in a variety of occupations in government and industry.

CULTURE

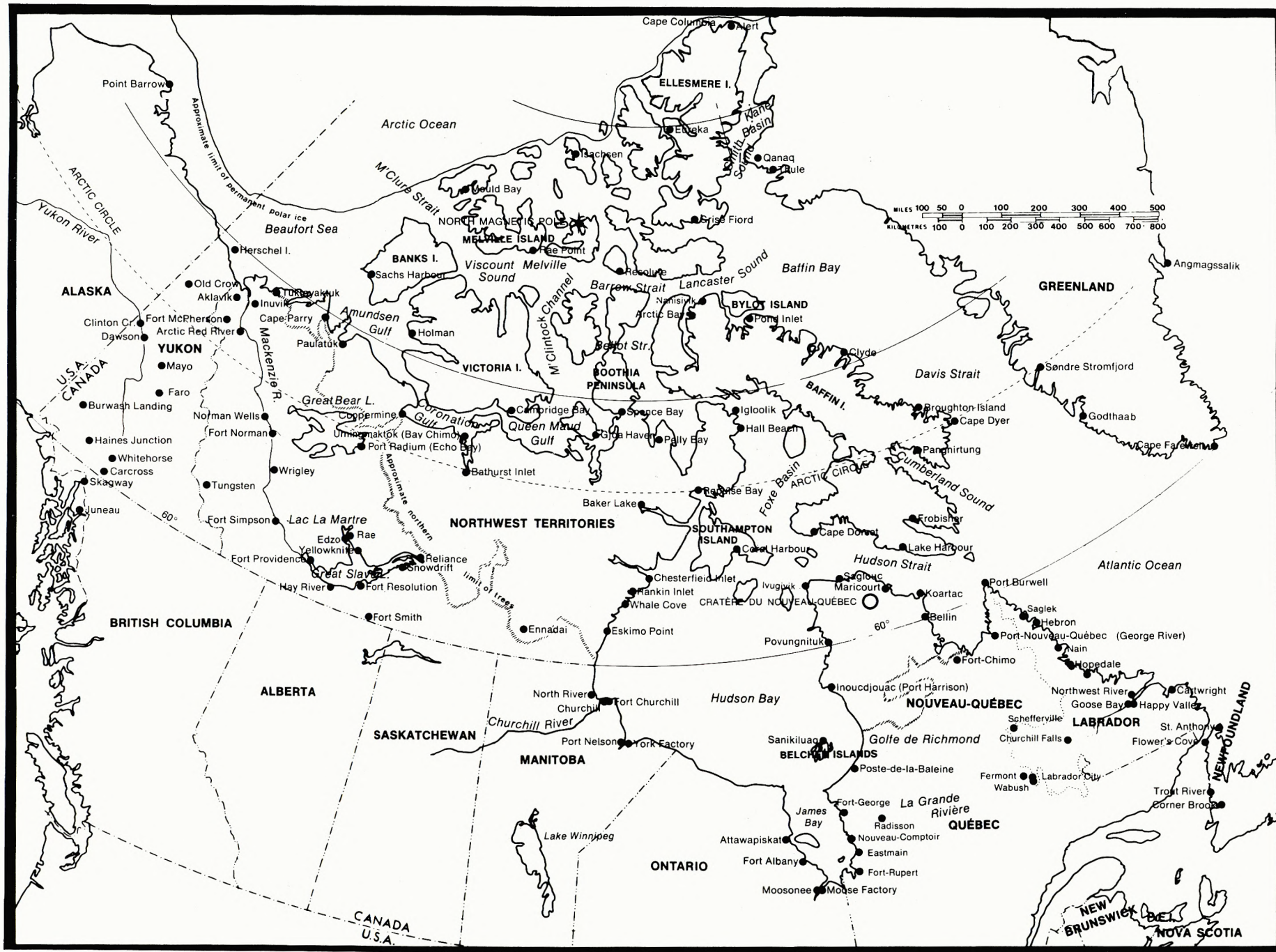
The most visible Inuit contribution to the larger Canadian culture has, of course been the fine sculptures and prints which grace so many southern homes and displays. Although Inuit have traditionally carved, it is only recently that sculpture has played so large a part in Inuit cultural, as well as economic, life. Printmaking is another recent art development, with the first prints being produced in Cape Dorset in the late 1950's.

There is a developing interest in both traditional Inuit games and sports, and modern athletics. Arctic and Northern games have been held in several communities with contestants flying in from all over the North.

Film and video in Inuktitut are undergoing rapid development as the demand increases among Inuit, especially for Inuktitut programs on the northern television service, and Inuit film units are at work in some communities. Inuit music is very popular in the North and records produced in that language gain a large share of the airspace on northern radio.

The Inuit Cultural Institute (ICI) at Eskimo Point, NWT was formed in order to develop, maintain and encourage interest and growth in the many facets of traditional Inuit culture. Under ICI's auspices an Inuit Language Commission was set up which has recommended revisions for the two Inuit orthographies, one Roman, the other syllabic. A syllabic typewriter element has been developed in the new orthography in order to aid in the production and printing of high quality syllabic printed material.

A recent development is the establishment of a native press in the North. Publications range from community newsletters and newspapers to association monthly magazines and are usually printed in English and Inuktitut. Books are also being written and published by Inuit authors, and the first Inuit printing press was recently put into operation by the co-operative at Cape Dorset.



Minister of Supply and Services Canada 1978
Catalogue No. 32-42/1978
ISBN 0-662-50043-1



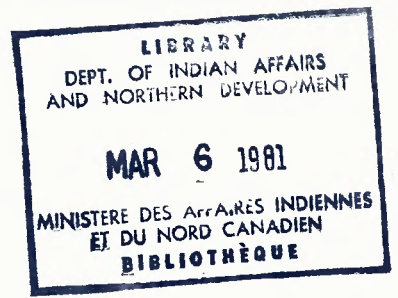
Affaires indiennes
et du Nord

Indian and
Northern Affairs

Au nord du 60^e

Les Inuit





LES INUIT
Introduction aux "Esquimaux du Canada"

INTRODUCTION

Environ 100 000 Inuit de par le monde occupent les régions qui s'étendent autour du pôle Nord. Ils habitent le nord de l'Alaska, la pointe occidentale de l'URSS, le Groenland et, bien sûr, le nord du Canada. (De plus en plus, on donne aux Esquimaux le nom d'Inuit; c'est le pluriel du terme Inuk qui signifie homme. La langue esquimaude est appelée inuktitut).

Quelque 23 000 Inuit vivent dans notre pays. Ils sont disséminés en petites collectivités dans le delta du Mackenzie et sur la côte des Territoires du Nord-Ouest, dans les îles de l'Arctique, sur les rives des baies d'Hudson et d'Ungava et au Labrador. Le fait que la plupart des collectivités inuit sont établies près des baies, des embouchures de rivières, des anses ou des fjords indique que dans le passé, leur vie était essentiellement reliée aux produits de la mer: pêche, cueillette et chasse. Les collectivités relèvent de la compétence des Territoires du Nord-Ouest, ou de celle du Québec ou du Labrador.

Les Inuit vivent dans un monde en évolution rapide. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que les Européens établirent des contacts permanents avec le Nord et il y a cinquante ans seulement que le Canada a installé ses premiers postes permanents dans des collectivités du Nord. A cette époque, le mode de vie des Inuit était le même que celui des générations qui les avaient précédés. Leurs seuls abris étaient une tente en été et un igloo en hiver. Ils tiraient leur subsistance de la chasse et la faim les guettait continuellement.

De nos jours, bien que la chasse et le lien spécial qu'elle confère avec la terre soient toujours le pivot de l'identité inuit, l'activité traditionnelle de la chasse n'a plus l'importance économique qu'elle avait par le passé. Le mode de vie des régions situées plus au sud

s'est répandu dans toutes les collectivités du Nord, leur apportant certes plus de confort mais donnant lieu aussi à certaines complications. Électricité, chaudières et poêles à mazout, motoneiges et camions, écoles, hôpitaux, films et télévision, voilà autant d'éléments qui ont modifié les conditions de vie dans le Nord. Ce changement social n'a pas manqué de transformer profondément les individus mêmes. Aussi, les problèmes du Sud ont commencé à se faire sentir dans le Nord et souvent, ils sont amplifiés à cause de l'évolution trop rapide et trop radicale qui s'est opérée dans ce milieu.

LES ORIGINES

Depuis longtemps, les archéologues ont émis de nombreuses hypothèses sur les origines des Inuit. Leurs découvertes indiquent que cette race aurait pris naissance dans le nord-est de l'Asie, à proximité de la mer de Béring, probablement 15 000 à 10 000 ans avant Jésus-Christ.

L'étude de la préhistoire esquimaude a permis de retrouver une succession d'anciennes cultures arctiques dans un bouclier qui s'étend depuis l'est de la Sibérie jusqu'au Groenland en passant par l'Alaska et le nord du Canada. Bien que l'on ne s'accorde pas toujours sur les dates des cultures inuit et leur relation, on accepte qu'il est possible, au Canada du moins, d'identifier plusieurs phases culturelles arctiques distinctes. Les mieux connues sont les cultures Dorset et Thulé.

La période Dorset a existé dans l'Arctique central canadien depuis approximativement 700 ans avant Jésus-Christ jusqu'à environ l'an 1 300 de notre ère. Le système économique des Dorset était fondé sur la chasse au morse et au phoque pour laquelle ils avaient inventé des techniques spéciales très perfectionnées.

La culture Thulé, qui a envahi et peut-être assimilé la culture Dorset, a été de courte durée au Canada, n'ayant existé qu'à partir de l'an 1 200 environ de notre ère jusqu'aux premiers contacts avec les Européens. Cette culture est caractérisée sur le plan matériel par les kayaks, les umiaks (bateaux dits "de femme", recouverts de peaux) les traîneaux et les chiens de traîneaux, les longs fouets, les harpons, les lances, les instruments de pêche et l'arc et la flèche. Ces articles et d'autres comme les lampes en stéatite, les couteaux à neige, en os ou en ivoire, les lunettes d'alpiniste et certains objets de couture par exemple, étaient encore largement utilisés par les Inuit au cours de la première moitié du siècle actuel.

Dans un climat aussi rude, la vie était dure et centrée autour de la chasse dont on tirait sa subsistance. Quand il n'y avait plus de gibier, le peuple mourait de faim, ou encore de froid, puisque l'huile qui servait à alimenter la lampe (habituellement, la seule source de chaleur) manquait. La chasse était donc de première importance: la mer fournissait les animaux marins comme les baleines, les morses et les phoques et la terre, le caribou et le boeuf musqué. L'art de la chasse était transmis de père en fils.

LES PREMIERS CONTACTS

Bien que des explorateurs européens eussent déjà rencontré des Esquimaux au cours du XVI^e siècle le long de la côte du Labrador et qu'ils eussent pénétré dans la baie d'Hudson dès 1610, rien n'était venu changer le mode de vie traditionnel de l'Inuit avant l'établissement provisoire des premiers postes de traite à la limite de la végétation arborescente vers le milieu du XVIII^e siècle. Les frères moraves fondèrent leur première mission à Nain, au Labrador, en 1770 et y convertirent des Esquimaux au christianisme.

Plus au nord, on chassait la baleine autour des îles de l'Arctique de l'Est pour en tirer l'huile et les os. En 1821, les premiers baleiniers britanniques s'aventurèrent dans le Nord jusque dans le détroit de Davis et la baie Baffin et, dès le milieu du siècle, on chassait la baleine dans toutes les eaux navigables du Nord. Comme ces navigateurs traitaient avec les Esquimaux et les autochtones pour obtenir du gibier et des fourrures depuis cette époque, les métaux, les armes à feu et les tissus prirent de plus en plus d'importance pour les Inuit. Après de premiers contacts prudents, les rapports entre Inuit et pêcheurs de baleines se multiplièrent; les Inuit participaient aux activités de la chasse à la baleine à bord des navires et aidaient aux travaux dans les postes établis à terre. Dans l'Arctique de l'Ouest, les pêcheurs de baleines américains pénétrèrent dans la mer de Beaufort par le détroit de Béring en 1870 et eurent certains contacts avec les peuplades inuit de l'Ouest. La chasse à la baleine battit son plein dans les mers du Nord jusqu'au début du siècle suivant.

LA TRAITE

Avec la quasi-extinction de la baleine, l'industrie baleinière déclina rapidement durant les premières années du XX^e siècle; les baleiniers cessèrent alors de se rendre dans les eaux de l'Arctique.

Entre-temps, la fourrure de renard avait tellement gagné en valeur que l'établissement de postes de traite dans l'Arctique était devenu une exploitation rentable. Plusieurs postes isolés s'étaient établis dès 1830 à la limite de la végétation arborescente, à Fort-Chimo en Ungava, à Little Whale River sur la baie d'Hudson et le long du Mackenzie afin de faire la traite avec les Indiens et commencer des

échanges de marchandises avec les Inuit. Toutefois, le premier poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'établit qu'en 1906 à Wolstenhome, au sud du détroit d'Hudson, en territoire exclusivement inuit. Durant les 30 années qui suivirent, on établit des postes de traite en partant de l'île Baffin, vers l'ouest et à l'est du delta du Mackenzie jusqu'à ce que la plupart des Inuit soient à proximité de l'un deux.

Avec l'installation de ce réseau de postes de traite, le mode de vie traditionnel de l'Inuit nomade et tirant sa subsistance de la chasse, devait encore subir un changement profond. Les postes de traite devinrent les foyers de la vie économique et le piégeage remplaça la chasse à mesure que la valeur commerciale de la fourrure augmentait et permettait à l'Inuit d'obtenir les aliments nécessaires à sa subsistance.

Les Inuit recevaient des pièges des commerçants de fourrure et troquaient des fourrures contre des produits alimentaires de base (farine, saindoux, thé et sucre), du tabac, des tissus et d'autres biens. La majorité d'entre eux passaient leur vie, en été comme en hiver, dans des camps situés à proximité des terres où il leur était possible de chasser, de pêcher et de piéger et ils se rendaient de temps à autre aux postes de traite.

Avec la dépression des années 1930 et la perte de valeur des fourrures, le commerce de la fourrure connut un déclin. La Compagnie de la Baie d'Hudson ferma certains de ses postes de traite les moins rentables. En 1930, la Northern Trading Company, la Canalaska Company et Revillon Frères cessèrent leur exploitation et vendirent leurs actions à la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui resta ainsi la seule compagnie de traite dans la plupart des régions du Nord.

LES MISSIONNAIRES

C'est durant la période d'expansion commerciale du Nord que l'Église chrétienne s'établit dans le territoire inuit. Dès 1930, plusieurs missions catholiques romaines et anglicanes étaient installées un peu partout dans les régions arctiques pour servir les Inuit, dont plusieurs avaient déjà été convertis à la religion chrétienne par des missionnaires itinérants.

Les missionnaires de l'Église anglicane enseignèrent aux Inuit une écriture syllabique basée sur un système élaboré par un missionnaire méthodiste qui avait travaillé parmi les Indiens cris. Cette méthode d'écriture qui a un caractère pour représenter une syllabe, permet aux Inuit de s'instruire et elle est encore employée de nos jours dans l'Arctique de l'Est. L'écriture inuktitut en lettres romaines classiques est assez utilisée dans l'Arctique de l'Ouest et surtout au Labrador où elle a été introduite par les missionnaires moraves.

Les premières communautés religieuses avaient légué un fond d'instruction aux Inuit. Avant que le gouvernement eût assumé ses responsabilités envers les Inuit, l'Église avait déjà établi des écoles dans plusieurs collectivités, où l'on enseignait l'anglais et d'autres matières, préparant ainsi la venue des écoles du gouvernement fédéral. Les Églises ont également apporté les soins d'hygiène moderne aux peuplades inuit en établissant des hôpitaux dans le Nord.

LE GOUVERNEMENT CANADIEN

Les premiers représentants du gouvernement canadien dans le Nord ont été les agents de la Gendarmerie royale du Canada qui surveillaient les rapports entre les pêcheurs de baleines et les Inuit, qui percevaient les droits de douanes des baleiniers, s'occupaient du recensement et prêtaient secours en cas de difficultés. Ils n'étaient pas souvent appelés à appliquer la loi; il s'agissait de quelques rares cas d'homicide ou de désordre social grave.

A part quelques postes de police disséminés, il n'y a pas eu de présence administrative permanente dans la plupart des régions de l'Arctique avant 1950; réagissant à divers facteurs (notamment la construction du réseau avancé de pré-alerte, le besoin d'affirmer la souveraineté canadienne dans le Nord, la chute des prix de la fourrure et l'accroissement de l'intérêt public pour les peuples négligés), le gouvernement canadien annonça une nouvelle politique voulant intégrer les Esquimaux à la vie canadienne et leur offrir les avantages dont les autres citoyens jouissaient déjà.

Pour accomplir ce changement, on créa en 1953 le ministère des Affaires indiennes et des Ressources naturelles, qui allait assumer plusieurs des fonctions exécutées par d'autres organisations gouvernementales. L'année suivante, on envoyait le premier groupe d'administrateurs appelés agents des services du Nord dans des postes isolés de l'Arctique avec les missions suivantes: relever les agents de la Gendarmerie royale de certains de leurs devoirs sociaux, épauler les instituteurs des premières écoles du gouvernement fédéral, encourager l'établissement d'une administration locale, promouvoir les projets de développement économique et fournir toutes formes d'aide à la population de ces collectivités en croissance. Cette nouvelle politique fédérale entraîna rapidement la formation de collectivités permanentes du fait que les familles préféraient se trouver près de leurs enfants (qui devaient désormais se soumettre à l'instruction obligatoire) et à proximité des services gouvernementaux (assistance sociale, soutien économique, services d'hygiène, etc.), ce qui allégeait les difficultés de leur vie rude d'antan et les relevaient de la nécessité de troquer la fourrure.

Pour fournir des habitations à ces nouvelles collectivités en croissance et remplacer les cabanes rudimentaires bâties de bois de rebut, qui avaient succédé aux tentes et aux igloos primitifs, le

gouvernement fédéral établit un programme de construction de logements à la fin des années 1950. On commença par ériger 512 maisons à une chambre à coucher (de 512 pieds carrés) qui furent remplacées par la suite, à mesure que les conditions changeaient, par des maisons préfabriquées à une chambre à coucher, puis par les maisons modernes des années 1970, comprenant de 3 à 4 chambres à coucher.

L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

C'est en 1905, au moment de la création des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, et en 1912, lorsque les limites nord du Manitoba, de l'Ontario et du Québec furent élargies, que les Territoires du Nord-Ouest connurent des réductions successives de leur superficie. Les modifications apportées en 1905 à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest prévoyaient la nomination, par le gouvernement fédéral, d'un Commissaire et d'un Conseil. De 1918 à 1963, le Commissaire a joué également le rôle de sous-ministre du ministère de l'Intérieur et des ministères qui lui ont succédé. Depuis 1963, le poste de Commissaire est un poste à plein temps et son titulaire est comptable au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

En 1967, Yellowknife remplaça Ottawa comme siège de l'administration des Territoires du Nord-Ouest. Un gouvernement territorial plus important assura dès lors l'administration des services de nature provinciale offerts par les ministères fédéraux. Le Conseil territorial était alors en partie nommé et en partie élu. En 1974, le Conseil devint un organisme composé de 15 représentants entièrement élus. Aux élections de 1974, il y eut pour la première fois une majorité de neuf représentants autochtones élus au Conseil, dont six Inuit.

Depuis janvier 1978, trois membres élus (dont un Inuk) ont été nommés par le Conseil et affectés au Comité exécutif par le Commissaire. Cette participation des représentants élus au Comité exécutif leur permet

d'administrer un ou plusieurs départements de l'administration territoriale. Ils s'occupent également de conseiller le Commissaire dans l'exercice de l'ensemble de ses fonctions de principal agent de direction, de présenter le programme législatif au Conseil territorial et de défendre ce programme au cours des débats du Conseil.

NOUVEAU-QUÉBEC

Dans les territoires inuit du Nouveau-Québec, la présence du gouvernement provincial se manifesta au début des années 1960 par la construction d'écoles et de bureaux pour l'administration. Depuis lors, la compétence en ce qui concerne l'éducation et l'administration des Inuit est partagée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial qui assurent chacun certains services. Un gouvernement régional élu pour les Inuit du Québec sera établi à la suite de la Convention sur les revendications foncières de la Baie James et du Nord québécois.

Au Labrador, aux termes d'un accord de partage des coûts conclu avec le gouvernement fédéral, la province de Terre-Neuve garde la responsabilité principale de l'administration des programmes gouvernementaux destinés aux Inuit.

L'ADMINISTRATION LOCALE

En 1950, le gouvernement fédéral entreprit d'établir des conseils régionaux pour les collectivités inuit, mais il fit face à des difficultés du fait que les Inuit n'étaient pas familiers avec les principes du pouvoir politique représentatif et la structure du système démocratique. Comme la structure sociale changeante des nouvelles collectivités centralisées étouffait les éléments traditionnels d'autorité dans les collectivités inuit, les décisions politiques concernant les Inuit, aux niveaux municipal et régional, ont été prises par d'autres pendant assez longtemps.

Cette situation a toutefois changé. On a fait de grands pas vers l'établissement d'une administration locale efficace, surtout au cours des dernières années. Les conseils locaux assument plus de responsabilités et de fonctions. Des hameaux, des villages et des municipalités ont été formés aux termes de lois territoriales donnant aux administrations locales des pouvoirs de même nature que ceux qu'elles exercent dans les provinces. Les collectivités qui n'ont pas encore formulé leur statut municipal administrent les fonds des Territoires du Nord-Ouest pour la fourniture d'installations et de services. Au Nouveau-Québec, l'administration locale s'est développée sous forme de sociétés communautaires et ainsi l'administration régionale autochtone deviendra bientôt une réalité grâce à l'accord sur les revendications foncières de la baie James.

LES ASSOCIATIONS AUTOCHTONES

La formation et le développement d'organisations autochtones sont un résultat direct du désir des Inuit de voir à leur propre administration. L'Inuit Tapirisat (fraternité des Esquimaux) est une organisation nationale qui tend à promouvoir ces objectifs et à favoriser la croissance et le développement des cultures inuit. Les associations régionales agissent pour leur propre territoire, notamment: le Comité d'étude des droits des autochtones (CÉDA) dans l'Arctique de l'Ouest, l'Association des Inuit du Nouveau-Québec (AINQ); l'Association des Inuit du Labrador (AIL); l'Association des Inuit de la région de Baffin (AIRB); l'Association des Inuit du Keewatin et l'Association des Inuit Kitikmeot dans le centre de l'Arctique.

Ces associations défendent les intérêts des Inuit au cours des pourparlers et des négociations avec l'industrie et avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. Dotées d'organisations spéciales, elles s'occupent de plus en plus des négociations concernant les revendications foncières et de la préservation du mode de vie traditionnel des Inuit face à l'exploitation des ressources.

Ces associations participent également à divers projets qui ont pour but de maintenir et de préserver la culture inuit et d'apporter des améliorations sociales pour les Inuit. Dans le cadre de ces projets, on a formé l'Institut culturel inuit et établi des centres de services juridiques, de même qu'un réseau de communication-radio et des conseils et commissions qui s'occupent de l'instruction, des questions de langues et de droit et du contrôle de la faune.

Le gouvernement fédéral a contribué à toutes ces entreprises et offert de l'assistance sous forme de subventions, de contributions et de prêts sans intérêt, qui sont avancés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord et par le Secrétariat d'État.

LES REVENDICATIONS FONCIÈRES

Les associations inuit se préoccupent de plus en plus des revendications foncières. Comme tous les peuples autochtones du Canada, les Inuit n'avaient jamais signé un accord avec le gouvernement (jusqu'à tout récemment au Québec) pour renoncer à leur titre de propriété sur des terres qu'ils considèrent leur appartenir. Leurs revendications foncières sont fondées sur leur conviction qu'ils ont des droits aborigènes sur des terres qu'ils ont occupées depuis des millénaires et que ces droits sont renforcés par leur usage actuel de ces terres. Les Inuit sont convaincus qu'on ne devrait pas les exploiter sans les consulter et qu'ils ont droit à une compensation, que ce soit sous forme de versements en espèces, de droits ou de toute autre compensation monétaire. En 1973, le gouvernement fédéral a accepté le principe de la négociation des revendications foncières dans le Nord.

La Convention de la Baie James est la première entente canadienne sur les revendications foncières et constitue un précédent de grande importance. Elle a été signée le 11 novembre 1975 et proclamée par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec deux ans plus tard. Les Inuit (ainsi que les Cris) du Québec ont renoncé à toute autre

revendication sur les terres qui forment la majeure partie de la baie James et du Nouveau-Québec, moyennant certains avantages. Ceux-ci comprennent le droit à la chasse et à la pêche sur une grande partie du Nouveau-Québec, la propriété sans réserve de plus de 3 000 milles carrés de terre, les droits politiques y compris une administration régionale, des droits d'expression et d'instruction en inuktitut (la langue des Inuit) et le versement d'une somme en espèces et de redevances s'élevant (pour les Inuit) à quelque 90 millions de dollars.

En 1977, par l'entremise de sa commission des revendications foncières des Inuit, l'Inuit Tapirisat a rédigé un énoncé de principe qui servira de base à la négociation d'un accord sur les revendications foncières avec le gouvernement fédéral. Cet énoncé consistait en une proposition détaillée de développement socio-politico-économique voulant que les Territoires du Nord-Ouest soient divisés en deux circonscriptions juridiques. L'Inuit Nunanga (la terre des Inuit) aurait un gouvernement avec une forte majorité inuit et les Inuit conserveraient beaucoup d'autorité dans l'administration de leurs affaires. Ils proposaient également de se réserver un droit de propriété sur les terres et de percevoir des droits sur l'exploitation des ressources. Cet énoncé est appuyé par une étude intitulée Land Use and Occupancy study (étude sur l'occupation et l'utilisation des terres) qui, en traçant les routes suivies pour la chasse et le piégeage, témoigne de l'utilisation intensive des terres par les Inuit tant dans le passé qu'à l'heure actuelle.

Au début de 1977, le Comité d'étude des droits des autochtones a soumis une proposition d'entente sur les revendications dans les Territoires du Nord-Ouest, exprimant l'opinion que l'accélération des activités d'exploitation des ressources dans le delta du Mackenzie exige des négociations plus rapides que pour le reste des Territoires du Nord-Ouest. Pendant toute l'année 1977, l'Association des Inuit du Labrador, qui représente 2 200 Inuit, a préparé une proposition distincte de revendications foncières.

LA PROMOTION ÉCONOMIQUE

Les Inuit du Canada ont passé, il y a trente ans, d'un milieu où leur subsistance était assurée par la chasse et la pêche à celui d'une économie multimillionnaire et intensément diversifiée qui se manifeste par l'exploitation de divers secteurs notamment l'art, l'artisanat, le tourisme et les ressources renouvelables.

L'établissement des coopératives a marqué un pas important dans la formation du régime économique moderne du Nord. Jusqu'au début des années 1960, la Compagnie de la Baie d'Hudson et le ministère des Affaires du Nord achetaient et commercialisaient presque tous les objets d'art inuit. Au début de 1959, des coopératives se sont formées dans le but d'obtenir un meilleur prix pour les oeuvres d'art réalisées par leurs membres et pour exploiter les possibilités de la pêche à l'omble de l'Arctique, et de la production de vêtements de fourrure et d'objets d'artisanat. En 1967, les coopératives du Nouveau-Québec ont formé une fédération des coopératives pour cette province. Les coopératives des Territoires du Nord-Ouest ont leur propre fédération et exercent un contrôle sur les Producteurs de l'Arctique canadien, qui est une agence de commercialisation de l'art inuit, dont le siège se trouve à Ottawa.

A l'heure actuelle, les coopératives sont les organisations qui procurent le plus d'emplois aux autochtones de l'Arctique et leur chiffre d'affaires dépasse 20 millions de dollars. Elle s'occupent de la fourniture de services municipaux, de la construction, de la pêche commerciale, des magasins de vente au détail et de la production d'objets d'artisanat, d'art graphique et de sculptures. L'industrie touristique est également de plus en plus rentable dans le Nord. Comme il y a des moyens de transport sûrs, notamment les avions ADAC (appareils à décollage et à atterrissage courts) et les avions à réaction, les touristes se rendent de plus en plus volontiers dans le

Nord pour s'adonner à la chasse et à la pêche. En outre, on trouve des camps de touristes, la plupart exploités par des coopératives inuit et certains par des particuliers, dans plusieurs centres du Nord pour répondre à cette nouvelle demande.

Dans plusieurs régions, l'exploitation des ressources non renouvelables fournit du travail aux Inuit. La Dome Exploration, dans la mer de Beaufort, et la Nanisivik Mines, à Arctic Bay, embauchent des Inuit.

Beaucoup d'Inuit trouvent aussi du travail dans les organismes fédéraux, territoriaux et municipaux qui s'occupent de l'instruction, du bien-être social, de l'administration des hôpitaux et des services publics. On les voit de plus en plus dans des postes de travailleur social, de professeur et d'aide-infirmier.

LA PROMOTION SOCIALE

La promotion sociale dans le Nord est probablement le sujet le plus controversé et le plus difficile à traiter sous une forme succincte. Les problèmes qui se posent dans cette société en pleine évolution sont complexes et on ne peut les résoudre rapidement. De plus en plus, on se rend compte que les Inuit eux-mêmes doivent analyser leurs problèmes et suggérer des solutions qui leur permettront de former une société conforme à leurs buts et à leurs aspirations propres.

De façon générale, la santé des Inuit s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années et leur durée de vie est beaucoup plus longue qu'il y a même dix ans. Exposés aux maladies pour lesquelles ils n'avaient pas de résistance naturelle, ils ont contracté la grippe, la tuberculose et la rougeole, qui sévissaient en épidémies et décimaient parfois des collectivités entières. Ces dernières années,

toutefois, on a réussi à enrayer ces maladies. Il y a maintenant des services de santé dans toutes les régions du Nord, aux postes de premiers soins établis dans les collectivités et aux hôpitaux situés à des points stratégiques. Un service spécial de transport par avion nolisé fournit un réseau ambulancier aux collectivités isolées.

Les services de bien-être social sont gérés par les administrations territoriales et provinciales. Les Inuit bénéficient des mêmes avantages sociaux que les Canadiens qui résident plus au sud, notamment du régime de pension de vieillesse, des allocations familiales, de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale.

Les énormes changements sociaux qui se sont produits dans le Nord ont apporté des problèmes nouveaux, dont l'alcoolisme. Ce problème est très sérieux, particulièrement dans les plus grands centres; on le combat de plusieurs manières, par exemple en imposant des restrictions à la vente des boissons alcoolisées et même la prohibition pure et simple dans certaines agglomérations. Les collectivités elles-mêmes décident de ces mesures, habituellement par voie de référendum.

La criminalité est souvent associée à l'alcoolisme dans certaines agglomérations. Depuis longtemps, la politique adoptée par le gouvernement et le système judiciaire dans ces régions, est d'adapter la loi aux circonstances particulières. Dans les tribunaux, on procède dans une des langues officielles et en inuktitut pour les Inuit. On réforme actuellement le système correctionnel de façon à permettre aux Inuit de purger leurs peines dans leurs propres agglomérations.

L'ÉDUCATION

D'immenses progrès ont été accomplis dans ce domaine depuis 10 ans; on procède à une réévaluation continuelle du contexte pédagogique, que l'on veut adapter aux besoins spéciaux du Nord et de la culture inuit. En 1950, sur 9 000 Inuit des Territoires du Nord-Ouest, seulement 120 enfants fréquentaient l'école à plein temps. L'instruction est désormais obligatoire pour tous les enfants d'âge scolaire. A la fin

du cours primaire, les adolescents doivent souvent quitter leur agglomération natale pour pouvoir fréquenter l'école secondaire, des collèges ou des universités dans un plus grand centre du Nord ou ailleurs dans le sud du Canada.

Avant 1970, les Inuit recevaient toute leur instruction en anglais. Toutefois, cet état de choses change de façon graduelle. Ainsi, on a commencé à donner des cours en inuktitut durant les trois premières années scolaires, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Québec, et en plus des manuels scolaires du sud du Canada, utilisés jusqu'ici dans ces régions, on se sert de manuels spécialement rédigés pour le Nord, en inuktitut et en anglais.

On donne des cours pour adultes dans beaucoup de centres du Nord afin de rehausser leur niveau d'instruction et de permettre aux Inuit de trouver de l'emploi. En outre, grâce aux cours de formation professionnelle et aux programmes de formation sur le tas, les Inuit peuvent maintenant accéder à divers emplois dans l'administration et l'industrie.

LA CULTURE

L'art inuit occupe une place très importante dans la culture canadienne, comme en témoignent les intéressantes sculptures et gravures qui ornent nombre d'intérieurs et de lieux publics. Bien que la sculpture ait toujours été à l'honneur chez les Inuit, ce n'est que depuis ces dernières années qu'elle a pris une telle importance dans la vie culturelle et économique de ce peuple. De même, l'art graphique s'est développé assez récemment; les premières gravures ont été réalisées à Cape Dorset à la fin des années 1950.

On remarque aussi un intérêt croissant pour les jeux et les sports inuit traditionnels et pour les sports modernes. Des manifestations sportives ont eu lieu dans diverses agglomérations où les participants se sont rendus en avion à partir de diverses régions du Nord.

A mesure que la demande s'accroît, on produit des films et des diapositives en inuktitut pour les programmes inuktitut des stations de télévision du Nord. On produit aussi des films dans certaines agglomérations. La musique inuit a beaucoup de succès dans le Nord; on entend beaucoup de disques en inuktitut aux stations de radio locales.

A Eskimo Point, dans les Territoires du Nord-Ouest, on a formé l'Institut culturel inuit (ICI) afin de développer, de maintenir et d'encourager la croissance de la culture inuit traditionnelle et d'y intéresser le public. Sous les auspices de l'ICI, on a formé la Commission de la langue inuit, qui a recommandé la révision de deux orthographes inuit, l'une romaine et l'autre syllabique. On a mis au point un élément de dactylographie dans la nouvelle orthographe pour permettre la production et l'impression de textes syllabiques de haute qualité.

Signalons l'établissement récent d'une imprimerie autochtone où l'on s'occupe de la publication des lettres circulaires envoyées à la collectivité, des journaux locaux et des magazines, habituellement produits en anglais et en inuktitut. Il y a également des auteurs inuit qui écrivent et publient des ouvrages; la première presse inuit a récemment été mise en exploitation par la coopérative de Cape Dorset.

